

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 575

Artikel: Alliance nationale ed sociétés féminines suisses

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263833>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

XXXIX^e Assemblée générale

Hérissau et Teufen, fin août 1940.

Mesdames et chères alliées,

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre XXXIX^e assemblée générale qui aura lieu à Berne les 5 et 6 octobre. Nos amies thurgoviennes nous avaient invitées, il est vrai, à tenir nos assises sur les rives du lac de Constance, à Romanshorn. Mais nous avons pensé que, vu les circonstances, il serait plus agréable à la plupart d'entre vous que nous nous réunissions dans un lieu plus central. Etant donné que les Thurgoviennes ont très bien admis nos considérations et maintiennent leur aimable invitation pour l'année prochaine, et que les Bernoises sont, pareillement, toutes disposées à nous recevoir cette année, nous avons choisi la ville fédérale pour notre réunion. Comme nous ne pouvons pas siéger dans la salle du Grand Conseil qui est en réparation, le Conseil fédéral a mis la salle du Conseil National à notre disposition pour nos séances, ce dont nous lui exprimons notre reconnaissance. Nous souhaitons que la rencontre de cette année nous redonne des forces pour l'accomplissement des tâches difficiles que l'avenir nous réserve et stimule en nous ce désir de servir, que notre Patrie, dans ces temps difficiles, est en droit d'attendre de femmes conscientes de leurs responsabilités.

A côté de nombreux rapports annuels et de compte-rendus, figure à l'ordre du jour une élection complémentaire. Conformément aux statuts, le Comité a trouvé bon de se compléter, après une vacance de près de deux ans, et d'appeler en son sein M^{lle} Dr. Nägeli (Zurich). L'Assemblée gé-

nérale devra se prononcer sur sa nomination définitive. Ensuite du changement de trésorière, il faudra nommer aussi de nouvelles vérificatrices de comptes.

Vous recevrez avec cette circulaire, la carte de votre déléguée. Cette carte doit être échangée contre la carte rose de vote dans le vestibule de la salle des séances, avant l'ouverture de l'Assemblée générale. Nous rappelons qu'une déléguée peut représenter deux sociétés, mais ne peut pas en représenter davantage. Nous serions reconnaissantes aux sociétés qui ne peuvent pas se faire représenter de bien vouloir nous en informer. Notre caisse de voyage, qui peut être mise à contribution en cas de nécessité, est à la disposition des sociétés peu fortunées qui désiraient être représentées à l'Assemblée générale. La demande doit être adressée à la trésorière, Mme Wartenweiler, Glarisegg, Steckborn. Nous vous rendons attentives au fait que des billets de fin de semaine sont de nouveau délivrés par les C. F. F.

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'adhésion de quatre nouvelles sociétés:

Association des Directrices de Pensionnats de jeunes filles, Lausanne.

Centre d'Organisation ménagère, Genève.

Frauenverein, Herzogenbuchsee.

Frauenberatungsstelle des Kantons Solothurn, Soleure.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Nous espérons pouvoir vous rencontrer nombreuses dans la ville fédérale; n'éprouvons-nous pas le besoin, dans cette période douloureuse, d'échanger des idées, de nous orienter, et de discuter bien des problèmes?

Avec nos cordiales salutations.

Pour le Comité:

La Présidente: C. NEF.

La Secrétaire: A. REGSTEINER-BRUNNER.

Invitation des Sociétés féminines bernoises

Berne, fin août 1940.

Mesdames et chères collègues,

La dernière fois que l'Alliance a tenu son Assemblée générale à Berne, c'était en 1928, à l'occasion de la «Saffa», et nous étions, nous Bernoises, tellement mises à contribution par nos différentes tâches, que nous n'avons pu nous occuper assez de nos aimables hôtes. Il n'en sera pas de même cette fois-ci. Précisément dans des temps si troublés, nous avons un double besoin de nous revoir, aussi nous invitons-nous cordialement à venir nombreuses dans la ville fédérale où nous nous faisons un plaisir de vous recevoir. C'est ici qu'Hélène de Mulinen a déployé son activité, et que l'Alliance fut fondée, il y a 40 ans. Une trace de l'enthousiasme et du feu sacré qui l'animaient subsiste encore en nous et devra se manifester dans nos séances prochaines. A la limite des cantons valchès et des cantons allemands, Berne a toujours tenu dans la Confédération, mais atissi dans le féminisme, une place particulière. Nous espérons nous montrer dignes d'offrir à nos sœurs du Nord et du Sud, de l'Est et de l'Ouest, ce qu'elles attendent de nous, de telle sorte qu'elles remportent de l'Assemblée générale de cette sombre année 1940 un beau souvenir et le stimulant nécessaire à de nouvelles tâches.

Pour de plus amples détails, veuillez consulter le programme. Le Comité de l'Alliance exprime le vœu que nous vous recevions sans faste; cela ne doit pas nous empêcher de passer ensemble, le samedi, une agréable soirée. Annoncez-vous nombreuses, la ville fédérale vous attend.

Pour la Fédération des Sociétés féminines bernoises:

La Présidente: ROSA NEUENSCHWANDER.

La Secrétaire: ELISABETH WEYERMANN.

* * *

Nous vous recommandons les hôtels suivants et vous prions de vous y adresser directement et assez tôt.

	Prix pour une nuit petit déjeuner et service compris
Schweizerhof, Bahnhofplatz	Fr. 9.50 (eau cour.)
Bären, Schaufplatzgasse, 4	Fr. 8.— (eau cour.) (à côté du Palais Fédéral)
City, Bubenbergplatz 7	Fr. 7.70 (eau cour.)
Bristol Spitalgasse 21 et Schaufplatzgasse	Fr. 7.60 (eau cour.)
Metropol, Zeughausgasse 28	Fr. 7.— (eau cour.)
Wilden Mann, Aarberggasse 41	Fr. 6.70 (eau cour.)
Bubenberg, Bubenbergpl. 12	Fr. 6.60 (eau cour.)
Eidgenössische Kreuz Zeughausgasse 41	Fr. 6.10 (eau cour.) Fr. 5.60 (sans eau courante)
Volkshaus, Zeughausgasse 9	Fr. 5.50 (eau cour.) (surtout des chambres à 2 lits)
Hospiz zur Heimat	Fr. 3.85 (chambre à deux lits: fr. 50 par lit)

Quelques chambres particulières sont à disposition. Pour ces chambres, ainsi que pour la soirée familière du samedi et le dîner de dimanche (le prix et l'endroit en seront désignés ultérieurement) vous êtes priées de vous inscrire au plus tard avant le 1^{er} octobre, au «Secrétariat des Bernoises Frauenbundes», Bahnhofplatz 7. A la même adresse vous trouverez des cartes pour les chambres particulières, la soirée familière et le dîner, ainsi que tous les renseignements que vous pourriez encore désirer.

Suivant les circonstances, les locaux ne pourront pas être chauffés partout; nous vous conseillons donc de vous munir de vêtements chauds, en cas de mauvais temps.

Le Comité du Groupement suisse "La Femme et la Démocratie"...

...se réunit aujourd'hui 21 septembre à Olten. A son ordre du jour figurent notamment l'examen de l'attitude à prendre par le Groupement devant la situation actuelle et les nouveaux mouvements d'opinion qui se font jour.

Ce souci des tâches actuelles de la démocratie en face des diverses tendances de «renouveau national» touche de trop près aux préoccupations actuelles de notre journal pour que nous ne signifiions pas à nos lecteurs tous les efforts accomplis dans ce domaine.

A travers les Sociétés

Comité cantonal genevois de l'Aide aux Mères.

Le 1^{er} août 1939, la collecte nationale faite dans toute la Suisse avait comme but de venir en aide aux mères de famille éprouvées dans leur santé. La somme récoltée fut répartie entre les cantons, selon leurs besoins, et des comités locaux furent chargés de distribuer les secours. A Genève, cette charge a été confiée à la Ligue genevoise des Femmes catholiques et au Centre de Liaison des Associations féminines genevoises, qui travaillent ensemble. Un Comité formé de 12 enquêteuses est entré en fonction dès le mois de décembre dernier. Les paroisses et les œuvres s'occupant spé-

Ce livre est dédié à plusieurs personnes et en tout premier lieu à M^{me} de Montet: «A ma femme... dont l'affection et la vaillance ont supporté, aussi patiemment qu'efficacement, un compagnon trop souvent distraité par ses méditations...»

Quel bel hommage rendu à la femme distinguée, à la féministe militante qu'est M^{me} de Montet!

Hélène NAVILLE.

Marguerite EVARD: La défense de l'esprit suisse, 1 brochure.

Les participants à la XI^{me} «Journée d'éducation» de Neuchâtel, le printemps dernier, ont eu la bonne fortune d'entendre un remarquable exposé de M^{me} M. Evard, la pédagogue bien connue: La défense de l'esprit suisse, qui vient de paraître en brochure avec le sous-titre: Quelques suggestions aux jeunes filles. C'est bien aux mères et éducatrices de demain qu'elle s'adresse en effet, à cette jeunesse à laquelle, dit l'auteur, nous devons confier la recherche des valeurs spirituelles de la patrie. Les cheftaines et les mères-louves, les chefs de groupes, les mamans, les institutrices, toutes celles qui ont à instruire de plus jeunes qu'elles y trouveront une ample documentation sur l'art d'éveiller chez l'enfant l'intérêt pour tout ce qui regarde notre pays. Des exemples concrets et de nombreuses citations rendent cet opuscule des plus intéressants. Il est à souhaiter qu'il soit abondamment répandu. On peut se le procurer auprès de M^{me} Hegg, Ittigen (Berne). Prix: fr. 0.50, etc de chèques postaux III. 5690.

H. G.-P.

cialement de mères de famille furent informées, et les demandes ne tardèrent pas à affluer.

Le but principal de l'«Aide aux Mères» est de procurer des vacances ou des séjours de convalescence à des femmes qui ne pourraient pas le faire de leur propre chef. Cette année, la guerre ayant empêché certaines colonies de vacances de fonctionner normalement, bien des mères qui s'étaient inscrites pour avoir quelques jours de repos, durent y renoncer au dernier moment, faute de savoir que faire de leurs gosses. Malgré cela, le poste «vacances» reste le plus élevé dans le budget du Comité. En plus, il a été distribué une quantité de médicaments, de bons de viande, des vêtements et du linge, et l'on a pu fournir de l'aide ménagère à de nombreuses femmes relevant de couches ou de maladie.

Les secours procurés par le fonds national de l'Aide aux Mères pourront paraître bien peu de choses en regard de toutes les misères que la guerre et la mobilisation ont accumulées chez nous. Mais cependant, il existe bien des cas où une modeste somme permet à une mère de famille à bout de forces de se détendre quelques jours, ou d'entreprendre un séjour de repos que ses seules ressources ne permettraient pas d'envisager; il y a aussi beaucoup de femmes épuisées à qui une cure de fortifiants redonne le courage nécessaire pour continuer leur tâche; il y a encore des familles nombreuses où le linge neuf est presque chose inconnue; quelle joie pour une maman que de pouvoir mettre deux draps frais dans un grand lit et de se dire que ce petit cadeau vient de la part d'autres femmes suisses plus privilégiées.

Ainsi beaucoup de petits sous récoltés l'année dernière procurent des joies et des soulagements certains. Le tout est de les distribuer avec discernement. C'est à quoi s'applique le Comité genevois de l'Aide aux Mères. Jusqu'à présent plus de 350 cas ont été examinés par ses soins et il est rare qu'il ne soit pas répondu affirmativement aux demandes qui lui sont adressées. Le Comité fonctionnera tant que ses ressources le lui permettront, c'est-à-dire, espérons-le, en tout cas jusqu'à la fin de 1941.

H. GAUTIER-PICTET.

La Société d'Utilité publique...

...convoque une Assemblée de délégués pour le lundi 30 septembre, à Olten (Aarhof). A l'ordre du jour figure, après la partie statutaire, une conférence du Dr. Rickenbach, secrétaire de la Société, sur ce sujet: La situation et les tâches actuelles des œuvres d'utilité publique. Le public est cordialement invité à cette conférence, comme à la discussion qui suivra.

Ajoutons que la Société d'Utilité publique a fait parvenir au Comité International de la Croix-Rouge une somme de 2.000 fr. destinée aux prisonniers de guerre.

A la «Frauenzentrale» de Zurich.

Vingt-cinq années d'existence. Une fête avait été organisée pour célébrer ce quart de siècle de la Frauenzentrale zurichoise; mais née pendant la «grande guerre» (quel terme trouverait-on pour qualifier l'actuelle?) elle dut renoncer à son projet, vu la mobilisation à la fin de l'été

dernier, et seule, une brochure de M^{lle} von Meyerberg commémora l'événement.

Comme ailleurs, ce fut tout de suite l'activité canalisée presque entièrement dans un but d'aide à la patrie, sous des formes diverses. Citons quelques œuvres: séances de couture organisées pour les femmes de mobilisés, avec tissus mis gratuitement à leur disposition pour elles-mêmes et leurs enfants. On sait, d'autre part, qu'en ce qui touche aux problèmes de la consommation, M^{me} Hausknecht a été appelée à faire partie de la Commission fédérale pour l'économie de guerre. Un chaleureux intérêt à l'égard des Suisses revenus de l'étranger s'est exprimé d'une manière pratique entre autres par la Winterhilfe. Disons encore que tout ce qui concerne la Commission du travail à domicile a été confié, l'an dernier, au secrétariat de la Centrale, qui s'est occupé aussi, en septembre, de l'Association zurichoise pour le service domestique et a travaillé à la distribution des sommes recueillies en faveur des mères nécessiteuses le 1^{er} août 1939. Ajoutons que des réunions de raccourcissements pour chômeuses ont été organisées, des locaux chauffés ouverts pour accueillir les femmes âgées, etc.

M.-L. P.

Fédération thurgovienne de Sociétés féminines.

Le rapport de cette Association, ainsi que ceux de la section thurgovienne de l'Amie de la jeune fille et de l'Office central des professions féminines du même canton, accuse, comme dans bien d'autres groupements féminins, une activité intense pour le dernier exercice à partir de la mobilisation.

LE BULLETIN
du Conseil International des Femmes
rend compte des activités et défend les intérêts féminins à travers le monde; paraît en trois langues: français, anglais et allemand.
Prix de l'abonnement annuel: Fr. 4.50 suisses.
On s'abonne chez M^{lle} Dr Renée Girod, 10, rue Charles Bonnet, Genève.

Le Mouvement Féministe
se vend au numéro
Librairie Payot, rue du Marché, Genève
A l'Union des Femmes, r. Et. - Dumont, 22
A l'Administration, 7, rte de Chêne.
et dans tous les kiosques à journaux et les dépôts de l'Agence Naville.



La Maison de la Laine
et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

N'oubliez pas de souscrire pour le Don National et la Croix-Rouge Aide aux mobilisés, et à leurs familles

Chèques postaux III. 3519, Berne



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus. FORMALITÉS GRATUITES

